

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00258 Numéro SIREN : 539 644 450 Nom ou dénomination : ANNONIM

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 2402

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	48 020	31 317	16 703	19 423
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 171	5 171		
Fonds commercial (1)	183 813		183 813	183 813
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	485 612	313 293	172 319	218 060
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	270 013	176 435	93 578	121 764
Autres immobilisations corporelles	623 858	403 752	220 105	275 454
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 059		8 059	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en-équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 624 546	929 968	694 577	818 514
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				151
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	783 946		783 946	717 303
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	47 151	3 520	43 631	29 080
Autres créances	189 663		189 663	143 998
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	26 248		26 248	8 184
Disponibilités	140 495		140 495	42 166
Charges constatées d'avance (3)	20 421		20 421	20 488
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 207 924	3 520	1 204 404	961 370
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 832 470	933 488	1 898 981	1 779 884
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				3 006

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 736	160 736
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	646 176	646 176
Report à nouveau	-1 398 448	-1 084 010
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-131 415	-314 439
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-722 952	-591 536
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		1 945
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 945
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 129 642	933 456
Emprunts et dettes financières diverses (3)	335 073	282 486
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 988	833 689
Dettes fiscales et sociales	243 103	250 169
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 090	
Autres dettes	49 037	69 676
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 621 933	2 369 476
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 898 981	1 779 884
(1) Dont à plus d'un an (a)	277 652	574 933
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 344 281	1 794 542
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	654 771	267 128
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de resultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	11 495 979	10 165 319
Production vendue (biens)	4 726	8 795
Production vendue (services)	149 498	128 858
Chiffre d'affaires net	11 650 203	10 302 973
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 098	11 426
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 740	104
Autres produits	1 558	1 593
Total I	11 681 600	10 316 096
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	9 900 107	8 585 765
Variations de stock	-66 643	78 282
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 596	15 014
Variations de stock	151	-118
Autres achats et charges externes (a)	891 637	962 424
Impôts, taxes et versements assimilés	87 863	75 385
Salaires et traitements	640 155	536 575
Charges sociales	189 736	156 236
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	141 301	146 770
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 210	2 552
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 945
Autres charges	4 896	1 516
Total II	11 808 008	10 562 345
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-126 408	-246 248
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	113	94
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	113	94
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	36 922	34 931
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	36 922	34 931
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-36 810	-34 837
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-163 218	-281 085

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 217	2 509
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	9 217	2 509
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 804	69 266
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	12 804	69 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 586	-66 757
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-35 389	-33 404
Total des produits (I+III+V+VII)	11 690 930	10 318 699
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 822 345	10 633 138
BENEFICE OU PERTE	-131 415	-314 439
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 127	207

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANNONIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 898 981 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 131 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 à 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 33 256 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	48 020			48 020
- Fonds commercial	183 813			183 813
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	237 004			237 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	485 612			485 612
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	263 635	6 378		270 013
- Installations générales, agencements aménagements divers	608 670	2 926		611 597
- Matériel de transport	12 261			12 261
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 059		8 059
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 370 178	17 363		1 387 542
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 607 182	17 363		1 624 546

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 363		17 363
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 363		17 363
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	16 703	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	16 703	

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	183 813
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	183 813

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	28 597	2 720		31 317
- Fonds commercial	5 171			5 171
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 768	2 720		36 488
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	267 552	45 741		313 293
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	141 871	34 564		176 435
- Installations générales, agencements aménagements divers	334 347	57 651		391 999
- Matériel de transport	11 130	624		11 753
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	754 900	138 580		893 481
ACTIF IMMOBILISE	788 668	141 300		929 968

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 257 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 151	47 151	
Autres	189 663	189 663	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 421	20 421	
Total	257 235	257 235	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	17 295
Rro a recevoir ttc	67 480
Etat - produits a recevoir	5 504
Divers - produits à recevoir	5 950
Int.courus sur val.mob.de plac	40
Total	96 269

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 736,00 euros décomposé en 10 046 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 945		1 945		
Total	1 945		1 945		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 945		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 621 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	654 771	654 771		
- à plus de 1 an à l'origine	474 871	197 219	277 652	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	142 766	142 766		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 988	860 988		
Dettes fiscales et sociales	243 103	243 103		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 090	4 090		
Autres dettes (**)	241 344	241 344		
Produits constatés d'avance				
Total	2 621 933	2 344 281	277 652	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	190 745			
(**) Dont envers les associés	192 307			

Charges à payer

	Montant
Fact.a rec. ttc fourn frais g.	54 355
Int.courus/empr.etab.credit	1 938
Associés - intérêts courus	2 127
Dettes prov. pour congés payés	37 307
Dettes prov.paié divers	172
Charges soc./congés à payer	11 304
Organ.soc.charge à payer	1 861
Etat - charges à payer	4 145
Taxe formation professionnelle	7 809
Taxe construction	2 832
Taxe apprentissage	4 280
Tascom	32 870
Taxe professionnelle cap	3 861
Divers charges à payer	921
Total	165 782

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constat.d avance	20 421		
Total	20 421		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	4 822	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 809	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 173	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 217
TOTAL	12 804	9 217

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Capital restant dû	508 882
Intérêts à échoir	37 456
Autres engagements donnés	546 338
Total	546 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	508 881

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 651 euros

Aucun engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisé.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ANNONIM
SAS au capital de 160.736 euros
Lieudit Les Six Chemins
07100 ANNONAY

RCS AUBENAS 539.644.450

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

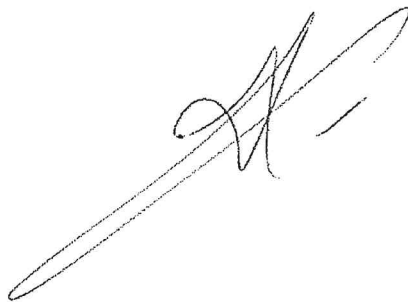
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 qui s'élève à la somme de 131 415 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Le Président
La société RENEL
Représentée par M. Renaud MAGANA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RM', is written over a horizontal line.

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

SAS ANNONIM
Rue du Docteur Duret
Les Six-chemins
07100 ANNONAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **Sas ANNONIM**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Sous la réserve ci-après explicitée, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

- Les comptes annuels font apparaître une perte d'exploitation de (131 415) euros avec des pertes cumulées supérieures à la moitié du capital et une structure financière détériorée.

F 15

Les mesures de redressement mises en place commencent à produire leurs effets, mais semblent encore insuffisantes. Les informations prévisionnelles ne laissent pas entrevoir une amélioration de la situation financière de l'entreprise dans un avenir prévisible. Cette situation entraîne une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité. En cas d'issue défavorable des mesures prises, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite de ses activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

☛ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

☛ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée au paragraphe I :

- ☛ L'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks de marchandises, à savoir selon la méthode du dernier coût d'achat pratiqué qui se justifie par la rotation rapide des marchandises. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de la méthode utilisée, qui n'est pas celle préconisée par le Plan Comptable Général, mais qui ne nous paraît pas de nature à modifier significativement le montant du stock à la clôture de l'exercice,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

FV

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Toulon, le 13 juin 2019

Frank LE TALLEC
Commissaire aux Comptes

Annexés au présent rapport:

- ☞ Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes
- ☞ Comptes annuels de l'exercice

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
--

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise SAS ANNONIMDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise LIEUDIT LES SIX CHEMINS 07100 ANNONAYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 3 9 6 4 4 4 5 0 0 0 0 2 2Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2018

						Exercice N clos le, 31/12/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	48 020	AC	31 316	16 703	
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	5 170	AG	5 170		
		Fonds commercial (1)		AH	183 813	AI		183 813	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	485 612	AQ	313 293	172 318	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	270 012	AS	176 434	93 577	
		Autres immobilisations corporelles		AT	623 857	AU	403 752	220 105	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX	8 059	AY		8 059	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	1 624 545	BK	929 968	694 577	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	783 946	BU		783 946	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	47 151	BY	3 519	43 631	
		Autres créances (3)		BZ	189 662	CA		189 662	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	26 247	CE		26 247	
Disponibilités		CF	140 495	CG		140 495			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	20 421	CI		20 421		
	TOTAL (III)		CJ	1 207 924	CK	3 519	1 204 404		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 832 469			IA	933 488	1 898 981
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Non recensée	Stocks :		Non recensée	Créances :		Non recensée	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANNONIM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 736)			DA	160 736
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	646 176
	Report à nouveau			DH	(1 398 448)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(131 415)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(722 951)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 129 642
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	335 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	860 987
	Dettes fiscales et sociales			DY	243 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 090
	Autres dettes			EA	49 036
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 621 932	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 898 981	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 344 280
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	654 771	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ANNONIM

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 495 978	FB	FC 11 495 978
	Production vendue { biens * services *	FD	4 726	FE	FF 4 726
		FG	149 498	FH	FI 149 498
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 650 203	FK	FL 11 650 203
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO 2 097
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 27 740
	Autres produits (1) (11)				FQ 1 557
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 11 681 599
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 9 900 106
	Variation de stock (marchandises)*				FT (66 643)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 17 596
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV 150
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 891 637
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 87 862
	Salaires et traitements*				FY 640 154
	Charges sociales (10)				FZ 189 736
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*			GA 141 300
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC 1 209
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE 4 895
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 11 808 007
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (126 408)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 112
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 112
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 36 922
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 36 922
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (36 809)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW (163 218)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS ANNONIM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	9 217	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 217	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 803	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	12 803	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 586)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(35 389)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 690 929	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 822 344	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(131 415)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	22 778
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	2 127
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	23 815
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités sur marchés			4 821		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			1 809		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 173			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				9 217		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 33 256 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	48 020			48 020
- Fonds commercial	183 813			183 813
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	237 004			237 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	485 612			485 612
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	263 635	6 378		270 013
- Installations générales, agencements aménagements divers	608 670	2 926		611 597
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 261			12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		8 059		8 059
Immobilisations corporelles	1 370 178	17 363		1 387 542
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 607 182	17 363		1 624 546

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 363		17 363
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 363		17 363
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	16 703	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	16 703	

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	183 813
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	183 813

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	28 597	2 720		31 317
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	33 768	2 720		36 488
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	267 552	45 741		313 293
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	141 871	34 564		176 435
- Installations générales, agencements aménagements divers	334 347	57 651		391 999
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 130	624		11 753
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	754 900	138 580		893 481
ACTIF IMMOBILISE	788 668	141 300		929 968

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 257 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 151	47 151	
Autres	189 663	189 663	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 421	20 421	
Total	257 235	257 235	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	17 295
Rrro a recevoir ttc	67 480
Etat - produits a recevoir	5 504
Divers - produits à recevoir	5 950
Int.courus sur val.mob.de plac	40
Total	96 269

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 736,00 euros décomposé en 10 046 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 945		1 945		
Total	1 945		1 945		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 945		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 621 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	654 771	654 771		
- à plus de 1 an à l'origine	474 871	197 219	277 652	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	142 766	142 766		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 988	860 988		
Dettes fiscales et sociales	243 103	243 103		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 090	4 090		
Autres dettes (**)	241 344	241 344		
Produits constatés d'avance				
Total	2 621 933	2 344 281	277 652	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	190 745			
(**) Dont envers les associés	192 307			

Charges à payer

	Montant
Fact.a rec. ttc fourn frais g.	54 355
Int.courus/empr.etab.credit	1 938
Associés - intérêts courus	2 127
Dettes prov. pour congés payés	37 307
Dettes prov.paie divers	172
Charges soc./conges a payer	11 304
Organ.soc.charge a payer	1 861
Etat - charges a payer	4 145
Taxe formation professionnelle	7 809
Taxe construction	2 832
Taxe apprentissage	4 280
Tascom	32 870
Taxe professionnelle cap	3 861
Divers charges a payer	921
Total	165 782

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constat.d avance	20 421		
Total	20 421		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	4 822	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 809	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 173	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 217
TOTAL	12 804	9 217

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Capital restant dû	508 882
Intérêts à échoir	37 456
Autres engagements donnés	546 338
Total	546 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	508 881

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 651 euros
Aucun engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisé.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.